



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **RÉACTION DE TRAJECTOIRE QUÉBEC AU DÉPÔT DE L'AUDIT SUR LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT DU QUÉBEC**

Montréal, le 8 novembre 2024 - Trajectoire Québec salue la rigueur de l'audit de performance des dix sociétés de transport du Québec et de l'ARTM, soumis à la ministre des Transports et de la Mobilité durable. Nous tenons également à souligner la collaboration des sociétés de transport dans cette démarche, qui a permis d'identifier plusieurs pistes d'économies concrètes. Ce rapport propose une feuille de route ambitieuse à moyen et à long terme pour réduire les coûts d'exploitation.

### **Des propositions intéressantes, mais à aborder avec prudence**

Trajectoire Québec est particulièrement satisfaite de certaines recommandations du rapport, notamment la reconnaissance du transport collectif comme service essentiel.

« Cette reconnaissance éviterait les interruptions de service dans le cadre des moyens de pression utilisés lors de la renégociation des conventions collectives. Cela sera un gain majeur pour les usagers. » affirme Mathieu Lavallée, président du conseil d'administration de Trajectoire Québec

Cependant, nous estimons que certaines pistes, telles que l'impartition des services de chauffeurs aux transporteurs privés, ne garantissent ni économies ni qualité de service pour les usagers. Il est donc essentiel de les aborder avec prudence. Par ailleurs, nous rappelons que l'application des recommandations du rapport ne doit pas entraîner de conséquences négatives sur la qualité du service offert aux usagers.

« Cela pourrait entraîner un climat de confrontation entre les autorités et les syndicats ce qui aurait des impacts négatifs sur la qualité du service livré aux usagers. » ajoute Maggie Harvey, directrice générale par intérim de Trajectoire Québec.

### **Explorer d'autres pistes pour répondre aux enjeux de financement**

Plusieurs autres solutions méritent d'être explorées, comme le transport à la demande, la mutualisation des services administratifs et l'harmonisation des services inter-territoires.

Toutefois, le problème de financement des investissements nécessaires pour assurer une croissance annuelle de 5 % du transport collectif, conformément aux objectifs de la Politique de mobilité durable 2030, reste entier. La diminution des revenus liés à la taxe sur l'essence devra éventuellement être compensée.

Enfin, bien que ces nouvelles pistes d'optimisation aient un impact financier indéniable pour les sociétés de transport, elles ne résolvent pas la crise de financement du transport collectif, notamment à court terme. Il est donc crucial de trouver de nouvelles sources de revenus pour maintenir la performance des actifs et en accélérer le développement.

Trajectoire Québec appelle tous les intervenants à collaborer pour définir un cadre financier prévisible à moyen terme tant pour l'exploitation quotidienne que les investissements en infrastructures et en équipement. Il est important que cette démarche génère des résultats concrets afin de mieux répondre aux besoins croissants des usagers et de la population en matière de mobilité durable.

-30-

### **À propos de Trajectoire Québec**

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. L'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne. L'association agit par des représentations, mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand.

[www.trajectoire.quebec](http://www.trajectoire.quebec)

### **Renseignements**

Brian Nash

Chargé de communications numériques

Trajectoire Québec

819-209-6131

[brian@trajectoire.quebec](mailto:brian@trajectoire.quebec)